

(POS) PRESTATIONS ORDINAIRES SUPPLEMENTAIRES 2025**Nom et prénom du résident :**

- Tout achat de produits de toilette non compris dans le standard et non cosmétique fait par nos soins : selon justificatif
- Coiffeur, esthéticienne et pédicure (dans l'établissement) : selon justificatif
- Sortie en bateau (y compris repas et boisson) : selon tarif CGN + repas
Autres sorties : selon coût global
- Transports de personnes faits par l'établissement : selon prix au Km. Les transports des résidents peuvent être remboursés sous certaines conditions par les régimes sociaux.
- Transports de matériel faits par l'établissement : selon prix au Km + manutention selon coût horaire du collaborateur
- Taxi : selon facture
- Taxes postales sur versement au guichet de la poste sur compte MDP : selon bordereau bancaire.
- Taxes postales sur paiement pension et/ou versement des rentes lors d'un versement au guichet de la poste : selon bordereau bancaire.
- Les réparations ou le changement des téléphones sont facturés en cas d'erreur de manipulation (à déclarer à votre assurance RC privée)
- Taxes Serafe **CHF 1.30 / mois** (ne concernent pas les bénéficiaires PC, ni les cas lourds PLAISIR)
- Le résident est responsable de son bip pendant son séjour. En cas de dommage ou de perte, il en assumera les frais de réparation ou de remplacement (à déclarer à votre assurance RC)
- Lorsque le matériel privé du résident (chaise roulante, tintébin) est assimilable à du matériel standard, l'entretien courant (en particulier le nettoyage, le réglage et le remplacement des pièces d'usure) est assuré par l'EMS, sans frais. Dans les autres cas (non standards), l'entretien du matériel privé est à la charge du résident, ceci pour la part qui dépasse les coûts relatifs au matériel standard
- Le matériel particulier ou adapté en raison d'un besoin individuel spécifique est à la charge du résident

• *Téléphone : Location appareil : de CHF 2.50 à CHF 8.- par mois		
• Abonnement CHF 25.- par mois (Communications en sus selon décompte)	oui	non
• *TV : location : CHF 25.00 par mois	oui	non
• *TV par câble : CHF 36.90 par mois	oui	non
• *Accès wifi : CHF 10.00 par mois	oui	non
• Fourniture des noms tissés : CHF 26.00	oui	non
• Marquage du linge (forfait de 100 pièces) CHF 120.- puis chaque		
• pièce supplémentaire CHF 1.20	oui	non
• Couture : CHF 42.00 par heure, plus fournitures	oui	non
• *Assurance RC obligatoire – RC collective : CHF 40.00 /an	oui	non

Ne se détaille pas*SI RC privée, veuillez impérativement nous faire parvenir une copie de la police d'assurance !**

